



PORTEFEUILLES

méritage^{MD}

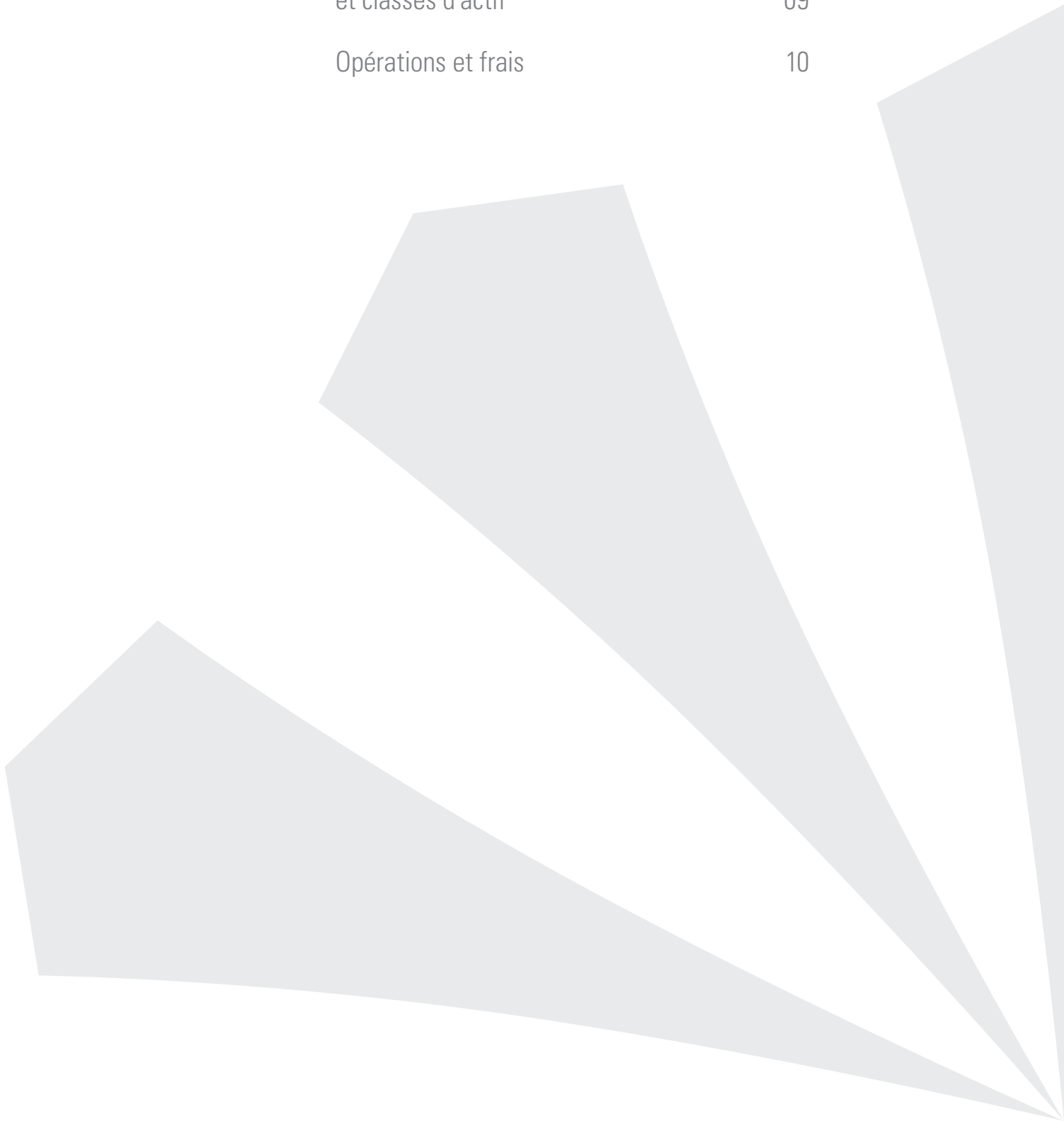
Foire aux questions

MAI 2014



Table des matières

Caractéristiques générales	03
Processus de sélection des fonds	06
Caractéristiques des portefeuilles et classes d'actif	09
Opérations et frais	10



Caractéristiques générales

➤ Que signifie le mot Méritage ?

Méritage est une combinaison des mots « mérite » et « héritage ». Il résulte de l'expertise de gestionnaires de portefeuille émérites et de fonds bénéficiant d'un héritage de performance soutenue à long terme.

➤ Combien de types de portefeuilles sont inclus dans le programme ?

Il existe actuellement 15 portefeuilles différents, avec une grande variété de combinaisons de répartition d'actifs et d'indices de référence. Certains de ces portefeuilles sont offerts en catégorie de société.

➤ Pourquoi 15 portefeuilles différents ?

Les Portefeuilles Méritage^{MD} proposent cinq portefeuilles d'investissement pour combler les besoins d'appréciation du capital des investisseurs. Et puisque les besoins de revenu ne devraient pas déterminer le niveau de risque, nous proposons également six portefeuilles de revenu. Ces fonds offrent la même répartition des actions et des obligations que la catégorie des fonds de placements, mais ils misent davantage sur des catégories d'investissement qui rapportent des revenus plus élevés, telles que des obligations à rendement élevé, des fiducies de revenu et des dividendes. Enfin, quatre autres portefeuilles viennent compléter la série : un fonds d'actions canadiennes, un fonds d'actions mondiales, un fonds d'actions internationales et un fonds d'actions américaines, chacun composé de quatre fonds sous-jacents.

➤ Combien y a-t-il de fonds dans les Portefeuilles Méritage^{MD} ?

Le programme est constitué de 20 à 30 fonds individuels avec un nombre optimal de fonds par portefeuille.

➤ Qui sont nos partenaires ?

Les portefeuilles Méritage^{MD} comprennent des fonds qui proviennent de 11 sociétés de gestion de fonds, toutes de grandes institutions financières reconnues :

- Beutel, Goodman & Company Ltd.
- Capital Group
- Fidelity Investments Canada Limitée
- Fonds communs Manuvie
- Fonds Dynamique
- Gestion de Placements TD inc.
- Invesco Ltd.
- Mackenzie Placements
- Placements CI
- RBC Gestion Mondiale d'Actifs

➤ Pour quelle raison les portefeuilles sont-ils constitués uniquement de fonds de tiers ?

Même si Banque Nationale Investissements inc. offre une impressionnante gamme de fonds communs de placement, notre but est d'offrir une objectivité et une transparence totales quant aux processus de sélection et de suivi des Portefeuilles Méritage^{MD}. Ceci a aussi pour but d'éliminer toute possibilité de conflit d'intérêts.

➤ **Quelle est la cible de rééquilibrage visée ?**

Les Portefeuilles Méritage^{MD} sont rééquilibrés automatiquement sur une base régulière dans le but de respecter leur répartition initiale et de prévenir une surexposition dans une catégorie d'actifs spécifique. Si la valeur au marché d'un fonds subit une variation de plus de 2,5 % par rapport à sa répartition initiale ou qu'une catégorie d'actif varie de plus de 5 %, le portefeuille sera rééquilibré.

➤ **En quoi consistent les taux de distribution ?**

Portefeuilles constitués en fiducie

Les portefeuilles d'investissement et les portefeuilles d'actions Méritage ont un taux de distribution variable. Les distributions sont constituées de dividendes, d'intérêt et de gains en capital. Elles sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles.

Les portefeuilles de revenu Méritage ont une cible de distribution fixe qui est établie et révisée annuellement pour tenir compte des conditions de marché. Les distributions sont constituées de dividendes, d'intérêt, de gains en capital et de remboursement de capital. Les distributions mensuelles sont versées en espèces. Les distributions spéciales de fin d'exercice sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles.

Portefeuilles en catégorie de société

Sauf pour la Série T, le taux de distribution des portefeuilles en catégorie de société est variable et les distributions peuvent être constituées de dividendes ordinaires et de dividendes sur gains en capital. Les distributions de fin d'exercice sont automatiquement réinvesties dans des titres additionnels.

Les titres de la Série T ont une cible de distribution fixe qui est établie et revue annuellement pour tenir compte des conditions de marché. Les distributions sont généralement composées de remboursement de capital. Les distributions mensuelles sont versées en espèces. Les distributions spéciales de fin d'exercice, composées de dividendes ordinaires et de dividendes sur gains en capital, sont automatiquement réinvesties dans des titres additionnels.

➤ **Quelle est la fréquence de distribution ?**

Portefeuilles constitués en fiducie

Portefeuilles d'actions Méritage : annuelle

Portefeuilles d'investissement Méritage : trimestrielle

Portefeuilles de revenu Méritage : mensuelle

Portefeuilles en catégorie de société

Série T : mensuelle et annuelle

Toutes les autres séries : annuelle

➤ **Est-ce que les Portefeuilles Méritage^{MD} procèdent à des couvertures de devises ?**

Non, les portefeuilles ne couvrent pas le risque de devises. Cependant, les gestionnaires de portefeuilles des fonds sous-jacents sont libres de couvrir leur exposition aux devises étrangères de façon tactique ou stratégique comme c'est le cas par exemple avec le Fonds Manuvie placement canadien, le Fonds de dividendes Signature CI, le Fonds Mackenzie Cundill Valeur, le Fonds RBC O'Shaughnessy valeur américain et le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC.

➤ Quelle est la différence entre les portefeuilles constitués en fiducie et les portefeuilles en catégorie de société ?

Lorsque vous investissez dans un fonds commun de placement, vous achetez des parts si le fonds est une fiducie et des actions si le fonds est une société. La principale différence entre les fonds qui sont des fiducies et ceux qui sont des sociétés est la manière dont le placement est imposé, ce qui peut être important si vous investissez hors d'un régime enregistré.

➤ Dans quelles circonstances est-il plus avantageux d'investir dans des portefeuilles constitués en société ?

En règle générale, le potentiel d'efficacité fiscale est plus grand lorsque les investisseurs détiennent des portefeuilles en catégorie de société dans des régimes non enregistrés.

➤ Qui devrait envisager d'investir dans des portefeuilles en catégorie de société ?

- Investisseurs aisés qui ont atteint la limite de cotisation au REER et au CELI, et qui disposent de liquidités supplémentaires.
- Investisseurs retraités qui désirent maximiser leur éligibilité aux prestations gouvernementales en diminuant leurs revenus de placement imposables.

➤ Quels sont les avantages d'investir dans des portefeuilles en catégorie de société ?

Croissance composée

La combinaison des avantages découlant de la non-imposition immédiate lors des conversions et des distributions fiscalement avantageuses pendant plusieurs années vous aide à tirer le maximum de vos placements.

Conversion de titres

Les portefeuilles constitués en société vous permettent de déplacer vos avoirs d'un portefeuille constitué en société à un autre, sans impact fiscal immédiat sur les gains en capital accumulés. Vous avez ainsi la flexibilité d'opter pour le portefeuille convenant le mieux à vos objectifs, et cela en tout temps.

Distribution fiscalement avantageuse

À l'intérieur de la structure, vous pouvez effectuer la transition de la phase d'accumulation à la phase de décaissement par une conversion de titres, sans impact fiscal immédiat. De plus, la Série T vous procure des distributions mensuelles fiscalement avantageuses, généralement composées de remboursement de capital¹, lequel n'est pas imposable immédiatement.

➤ En quoi consiste la Série T ?

La Série T s'adresse aux investisseurs qui souhaitent bénéficier d'une distribution stable, mensuelle et fiscalement avantageuse; elle offre une solution de rechange au programme de retrait systématique. Elle permet d'obtenir des distributions mensuelles fixes généralement composées de remboursement de capital, une source de revenu fiscalement avantageuse qui réduit le prix de base rajusté tout en permettant à l'investisseur de continuer à participer à la croissance du marché¹.

1. Le remboursement de capital n'est pas imposable, mais il réduit le coût moyen de votre investissement, ce qui peut résulter en un gain en capital plus important (ou une perte en capital réduite) lors de la disposition de l'investissement. Veuillez vous référer au prospectus simplifié des Portefeuilles Méritage^{MD} pour plus de détails.

Processus de sélection des fonds

➤ Comment les fonds sont-ils sélectionnés ?

Les fonds contenus dans les Portefeuilles Méritage sont sélectionnés en utilisant notre Système de Recherche Sélect^{MD,2}, qui est un processus de sélection de fonds quantitatif à étapes multiples mis au point par l'équipe de spécialistes en placements des Portefeuilles Méritage^{MD}.

➤ 1. Le processus d'élimination : les fonds sont filtrés en vertu de critères spécifiques

- **Disponibilité des familles de fonds :** toutes les compagnies de fonds doivent être disponibles pour participer dans un tel programme intégré.
- **Historique de performance :** tous les fonds doivent avoir un minimum de trois ans d'existence.
- **Structure du fonds :** tous les fonds doivent être dans une structure conforme au *Règlement 81-102 sur les organismes de placement collectif*.
- **Capacité :** tous les fonds doivent être ouverts à de nouveaux achats, ils ne doivent avoir aucune restriction et avoir une capacité suffisante à moyen terme.
- **Séries de fonds, structure et mandats :** tous les programmes intégrés, les fonds de fonds, les fonds indiciaires et les fonds avec un mandat de type indiciaire sont éliminés.
- **Classification selon le style :** les fonds sont divisés selon les styles valeur, mixte et croissance en fonction de la classification de Morningstar basée sur les titres et de la corrélation statistique des fonds avec des indices de style durant les marchés haussiers et baissiers.
- **Taille des fonds :** tous les fonds avec une taille d'actif sous une certaine limite (en fonction de la classe d'actif) sont éliminés. Des 5 000 fonds analysés dans la base de données de Morningstar, approximativement 250 ont passé l'étape de sélection initiale.

➤ 2. L'analyse quantitative : les fonds sont analysés grâce à un modèle quantitatif unique

- Analyse de la plus-value des gestionnaires de portefeuille (l'Alpha de Jensen)
- Rendement par unité de risque (ratios de Treynor et de Sharpe)
- Analyse de la volatilité
- Autres observations : constance du style basé sur les titres détenus, corrélation entre les fonds, ratios d'encaissement de hausses et de baisses (downside and upside capture ratios), validation de la continuité de l'équipe de gestion, des données qualitatives additionnelles procurées par Aon Hewitt.

2. Système de Recherche Sélect^{MD} est une marque de commerce déposée de la Banque Nationale du Canada, utilisée sous licence par Banque Nationale Investissements inc.

➤ 3. La sélection finale : les processus de sélection, de contrôle et de surveillance sont validés par Aon Hewitt.

Des portefeuilles de placement optimaux sont conçus, et diverses considérations sont prises en compte pour optimiser le processus de sélection. À cette fin, les coefficients de corrélation, la diversification des styles et les comportements des portefeuilles dans diverses conditions de marché, sont tous examinés étroitement pour atteindre le résultat escompté.

➤ Quel est le rôle d'Aon Hewitt ?

Nous avons demandé à Aon Hewitt d'évaluer notre Système de Recherche Sélect^{MD}. La firme a validé notre processus de sélection. Aon Hewitt a également la responsabilité d'évaluer tout changement majeur apporté aux portefeuilles, en plus de participer au processus de suivi des portefeuilles.

➤ Qui est Aon Hewitt ?

Il s'agit d'une filiale d'Aon Corporation, principal fournisseur mondial de services de gestion des risques, de courtage d'assurance et de réassurance, et de consultation en capital humain. Aon Corporation regroupe plus de 62 000 employés répartis au sein de 500 bureaux dans plus de 120 pays. De plus, 450 consultants sont dédiés à la gestion de placements et 90 analystes se spécialisent dans l'évaluation des gestionnaires, le développement des processus de sélection et la mise à jour régulière de bases de données portant sur les portefeuilles de placement.

➤ Quels facteurs peuvent mener à un changement de fonds dans les portefeuilles ?

En plus de la surveillance continue de l'univers canadien des fonds communs de placement, un comité trimestriel de contrôle et de surveillance se penche sur la performance individuelle des fonds, leurs performances ainsi que tout changement susceptible d'affecter leurs comportements futurs. À titre d'exemple :

- Un changement du mandat d'investissement, une fermeture ou une fusion de fonds, etc.;
- Le départ de gestionnaires de portefeuilles;
- Des évaluations ou révisions propres à Aon Hewitt;
- Une baisse significative de la cote attribuée par le Système de Recherche Sélect^{MD}.

➔ **Est-ce que des contraintes ou des modifications de mandat sont imposées aux gestionnaires de portefeuille ?**

Les fonds ont tous été sélectionnés pour leur excellent niveau de risque ajusté en fonction du rendement à long terme et pour leur valeur ajoutée, en grande partie due aux déviations sectorielles et géographiques par rapport aux indices de référence. Malgré que tous les portefeuilles soient contrôlés très étroitement, aucun changement de mandat ou contrainte n'est imposé aux gestionnaires des fonds sous-jacents.

➔ **Pourquoi les fonds n'obtiennent-ils pas tous une cote 5 étoiles de Morningstar ?**

Le système de cotation étoile de Morningstar met davantage l'accent sur les performances à court et à moyen terme des fonds. À ce titre, la cote étoile attribuée aux fonds variera périodiquement dans la mesure où le style de gestion du gestionnaire de fonds est avantagé ou non au fil des différents cycles du marché. À titre d'exemple, un gestionnaire de style valeur verra probablement l'évaluation de son fonds baisser durant une forte ascension du marché, menée par les prix des produits de base. Le talent et la capacité du gestionnaire de portefeuille à livrer une forte performance sur le long terme ne sera pas remise en question dans un tel environnement, puisqu'il/elle peut démontrer sa capacité à bien performer durant le cycle du marché qui suivra alors que le gestionnaire de style croissance pourrait être désavantagé. Dans le but d'atteindre le meilleur compromis risque/rendement, les Portefeuilles Méritage^{MD} ont été créés de façon à offrir la meilleure combinaison des meilleurs fonds, parmi lesquels certains sont actuellement cotés 5 étoiles par Morningstar, et d'autres pas.



Caractéristiques des portefeuilles et classes d'actif

➔ Quel type de répartition d'actifs est utilisé dans les portefeuilles ?

La répartition d'actifs des Portefeuilles Méritage^{MD} est de type stratégique. La déviation maximale par rapport à la répartition d'actifs initiale est de 2,5 % pour les fonds sous-jacents et de 5 % pour les classes d'actif. Lorsque le portefeuille dévie de ces cibles, il est automatiquement rééquilibré. Cette méthode largement utilisée s'est avérée très efficace pour obtenir une bonne performance à long terme.

➔ Pourquoi n'utilisez-vous pas une répartition d'actifs tactique ?

La répartition d'actifs tactique est effectuée au sein même des fonds communs de placement qui composent les portefeuilles. Chaque gestionnaire de portefeuille des fonds sous-jacents est libre de prendre ses décisions quant à la répartition d'actifs tactique parmi les pays, les secteurs et même les classes d'actif.

➔ Pourquoi y a-t-il une limite quant au nombre de fonds qui composent les portefeuilles ?

Il y a un nombre limité de fonds à cause du phénomène connu sous le nom de « diworsification » (diversification négative), qui est le processus d'ajouter des fonds à un portefeuille de façon à nuire au risque/rendement. Investir dans une quantité trop élevée d'actifs aux caractéristiques similaires produit un effet de normalisation où le risque est à son niveau le plus bas et l'ajout d'autres actifs réduira le potentiel de rendement du portefeuille ainsi que ses chances de dépasser l'indice de référence.

Opérations et frais

➤ Quelle est la date de création des fonds ?

Le 25 septembre 2007 pour les portefeuilles d'actions internationales et d'actions américaines et le 25 septembre 2006 pour les 12 autres portefeuilles. Les portefeuilles en catégorie de société ont été lancés en mars 2011.

➤ Quelles sont les séries disponibles ?

Pour les portefeuilles constitués en fiducie et les portefeuilles en catégorie de société, deux séries sont disponibles : la Série F et la Série Conseillers (avec frais de souscription initiaux, frais de souscription réduits et frais de souscription reportés). En outre, la Série T est disponible pour les portefeuilles en catégorie de société.

➤ Quel est le placement initial minimal ?

5 000 \$

➤ Quel est le placement minimal pour un achat subséquent ?

50 \$

➤ Quel est le placement initial minimal pour le programme d'investissement systématique ?

5 000 \$

➤ Quel est le montant minimal pour un placement subséquent dans le cadre du programme d'investissement systématique ?

25 \$

➤ Quel est le placement minimal pour le programme de retrait systématique ?

10 000 \$, jusqu'à un minimum de 5 000 \$.

➤ Quel est le paiement minimal requis pour le programme de retrait systématique ?

50 \$

➤ Comment puis-je savoir quels sont les fonds individuels qui composent mon portefeuille ?

Comme Méritage offre une solution clés en main, seul le nom du portefeuille apparaît sur le relevé de compte. Cependant, des fiches d'informations sur les fonds sont disponibles mensuellement sur le site web de Méritage; elles contiennent des mises à jour des performances de tous les fonds sous-jacents. De plus, un bulletin est produit trimestriellement et envoyé avec l'état de compte.



Les Portefeuilles Méritage^{MD} (les « Portefeuilles ») sont gérés par Banque Nationale Investissements inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque Nationale du Canada. Un placement dans les Portefeuilles peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des Portefeuilles avant de faire un placement. Les titres des Portefeuilles ne sont pas assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance dépôts. Les Portefeuilles ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir. « Portefeuilles Méritage^{MD} » et le logo des Portefeuilles Méritage sont des marques de commerce de la Banque Nationale du Canada, utilisées sous licence par Banque Nationale Investissements inc.

Toutes les marques de commerce et logos des sociétés de fonds communs de placement sont leur propriété. Banque Nationale Investissements inc. en est un utilisateur autorisé. Fidelity Investments est une marque de commerce enregistrée de FMR LLC. © Placements CI et le design de Placements CI sont des marques de commerce de Placements CI. « Dynamique » est une marque de commerce enregistrée de Corporation Dundee. « Fonds Dynamique » et « Investissez dans les bons conseils » sont des marques de commerce de Corporation Dundee. Gestion de Placements TD inc. est une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Le logo de TD est une marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion. Invesco et toutes les marques afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Holding Company Limited, utilisées aux termes d'une licence. Trimark et toutes les marques de commerce afférentes sont des marques de commerce d'Invesco Canada Ltée. © Invesco Canada Ltée, 2011. Le logo AGF et « Que faites-vous après le travail ? » sont des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée, utilisées sous licence. Les Fonds Manuvie, les Catégories de société Manuvie et les Portefeuilles Leaders Manuvie sont gérés par Fonds communs Manuvie. Les noms Manuvie et Fonds communs Manuvie, le logo qui les accompagne et le titre d'appel « Pour votre avenir », sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.